

D&N. Inscription/réinscription 2026/2027

“Nous espérons que vous êtes en forme pour cette nouvelle saison 2026/2027”

Vous trouverez sur le site : <http://www.decouverte-et-nature.org> dans la rubrique ré(inscription) tous les documents nécessaires à votre inscription/réinscription à télécharger, à imprimer et à compléter.

Le tarif d'inscription/réinscription de la saison 2026-2027 est de 40 €.

1. A la délivrance de la première licence et à chaque reprise de licence après une interruption de deux saisons sportives ou plus: un certificat médical d'absence de contre-indication (CACI) pour la pratique des activités de marche et de randonnée et activités connexes, datant de moins de six mois est obligatoire.
2. Renouvellement de licence (+18 ans) : Chaque licencié doit prendre connaissance de l'Attestation Conseils de sante pratiquant majeur et attester sur l'honneur avoir pris connaissance des conseils de santé de la COMED de la FFRandonnée qu'il remet au Secrétaire de l'Association D&N.

Si l'Attestation Conseils de sante vous oriente vers une consultation chez votre médecin, vous devez nous fournir un nouveau Certificat médical avec votre formulaire d'inscription.

Nota; Les personnes participants uniquement au séjour d'automne ou voulants s'inscrire en cours d'année pour une durée de 30 jours peuvent prendre une Licence « **Pass Découverte Mois à 10 €** » de la FFRandonnée et doivent remplir l'Attestation Conseils de sante pratiquant majeur.

Le certificat médical d'absence de contre-indication n'est pas requis

Le Pass Découverte Mois ne vous couvre pas au-delà de la période de 30 jours si vous pratiquez une activité sportive personnelle prise en charge dans son Domaine de Garantie.

Pour une gestion simplifiée vous voudrez bien remettre votre formulaire d'inscription au Secrétaire de l'Association D&N, avec l'attestation sur l'honneur pour avoir pris connaissance des conseils de santé de la COMED de la FFRandonnée pour un renouvellement de licence ou un certificat médical pour un nouveau licencié ou bien un licencié après une interruption de deux saisons sportives, le tout, accompagné de votre chèque de 10 € ou 40 € et l'adresser à « **Découverte et Nature 36 place de l'Eglise 07340 PE AUGRES** »

La déclaration des licences étant ouverte par la **FFRP** à partir d'**Aout**, les personnes qui participent au séjour doivent faire parvenir leur inscription entre le **10 Aout et le 1er septembre**. Si vous avez des problèmes avec le téléchargement des documents sur le site internet: <http://www.decouverte-et-nature.org> ou si vous avez besoin d'informations complémentaires n'hésitez pas à nous appeler.

Dans l'attente de se revoir sur les sentiers,

Bien amicalement.

Dominique Mounier (Secrétaire Association de D&N)

Téléphone Portable: 06 38 37 74 41

Claude Thomas (Président de D&N)

Téléphone Portable: 06 47 54 62 78

Le bureau,